

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025

Le huit septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AUFRERE Jacques (Pouvoir donné à Jany FROISSART), ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à Audrey DURBESSON).

Absents : FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Gilbert BENEDETTI

M. BENEDETTI expose que l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers, nouvellement créée sur la commune de Boulbon, sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € pour le démarrage de leurs activités.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

OUI l'exposé de M. BENEDETTI,

CONSIDERANT qu'il convient d'aider l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers,

VU le dossier de demande de subvention fourni,

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association susmentionnée.

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le mandat de versement de cette aide au budget de l'exercice 2025

**Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

N°110/2025